

# Augmentation de la délinquance et des jeunes victimes

Le nombre de jeunes qui a commis des actes de violence ou qui en a soi-même subis a augmenté, selon une étude menée avec plus de 11'000 élèves en Suisse. Cette recherche s'inscrit dans une enquête internationale.



© Depositphotos

Entre février et mi-juillet 2021, des jeunes âgés de 14 à 15 ans provenant de vingt-quatre cantons ont participé à une étude portant sur la délinquance juvénile et la victimisation en Suisse. Réalisée par la Haute école de travail social de Fribourg en collaboration avec la Haute école de travail social de Zurich, cette recherche fait partie de la quatrième édition de l'International Self-Report Delinquency Study. Cette plus grande enquête comparative au monde permet d'analyser la délinquance juvénile et la victimisation. Quelque quarante-neuf pays participent à cette quatrième vague <sup>[1]</sup>.

Par rapport à l'enquête nationale menée en 2013, les jeunes ont été plus nombreux en 2021 à déclarer avoir commis ou été victimes d'un délit au cours de leur vie, selon l'étude représentative menée auprès de plus de 11'000 élèves en Suisse. « Nos résultats vont dans le même sens que la statistique policière de la criminalité qui montre également une augmentation des prévenus mineurs », explique Patrik Manzoni, codirecteur de l'étude à la Haute école de travail social de Zurich.

## Davantage de vols à l'étalage et de brigandages

Dans l'ensemble, les jeunes sont plus nombreux à avoir commis des délits au cours de leur vie que lors de la dernière enquête, et ce pour tous les délits analysés excepté les graffitis (cf. graphique 1). En effet, 29% (16% en 2013) des jeunes interrogés ont déclaré avoir commis un vol à l'étalage au cours de leur vie. Le vandalisme est mentionné par 15% des jeunes (11% en 2013) et plus de 14% (11% en 2013) ont déjà porté une arme. En outre, les brigandages, rares mais plus graves, ont doublé par rapport à 2013 (1% en 2013 et 2,3% en 2021).

Les jeunes ont également été interrogés sur les actes commis en ligne. Il s'avère que 8% d'entre eux et elles ont indiqué avoir envoyé au moins une fois dans leur vie un message de haine et plus de 4% ont envoyé une photo ou vidéo intime sans le consentement de la personne en question.

Graphique 1. Pourcentages de jeunes ayant commis des délits au cours de leur vie selon l'ISRD3 et l'ISRD4.



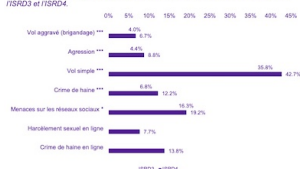
Degrés de significativité : \*\*\* p<0,001, \*\* p<0,01, \* p<0,05.  
 Note : les harcèlements sexuels en ligne, les crimes de haine en ligne, la fraude informatique et le piratage informatique n'ont pas été traités lors de la troisième édition de l'ISRD. Avec aucun pourcentage non renseigné.

Tant en 2013 qu'en 2021, il a été demandé aux jeunes s'ils et elles avaient commis un délit au cours des douze mois précédant l'enquête. Sur cette période de douze mois, l'évolution a été relativement stable pour le port d'armes, les bagarres en groupes, les agressions, le vol de véhicules et la vente de drogue. En revanche, des augmentations ont été constatées pour le vol à l'étalage, les graffitis, le vandalisme, le vol dans les magasins, le cambriolage ainsi que le brigandage. En raison de la temporalité de l'enquête de 2021, il est fort probable que les taux aient été influencés par la situation liée au Covid-19.

## Augmentation des menaces en ligne

Lorsque les jeunes sont eux-mêmes victimes, c'est le plus souvent de vols simples (43%), de violences parentales telles que des coups, des gifles ou des bousculades (33%) et de menaces sur les réseaux sociaux (19%). En ce qui concerne les délits de violence graves, près de 9% des jeunes ont déjà subi une agression physique et près de 10% des violences parentales graves comme des coups de poing ou de pied. Environ 8% des jeunes ont rapporté qu'une photo ou une vidéo intime d'eux avait été postée ou transmise contre leur gré sur les réseaux sociaux. Ces taux se rapportent aux victimisations subies au cours de la vie des jeunes (cf. graphique 2).

Graphique 2. Pourcentages de jeunes ayant subi des délits au cours de leur vie selon l'ISRD3 et l'ISRD4.



Degrés de significativité : \*\*\* p<0,001, \*\* p<0,01, \* p<0,05.  
 Note : les harcèlements sexuels en ligne et les crimes de haine en ligne n'ont pas été traités lors de la troisième édition de l'ISRD. Avec aucun pourcentage non renseigné.

Dans l'ensemble, le taux de jeunes ayant déjà été victimes d'un délit au cours de leur vie a nettement augmenté. En 2021, environ 12% d'entre elles et eux ont déclaré avoir déjà été victimes d'un crime de haine, alors qu'ils n'étaient que 7% lors de la dernière enquête. Les victimes d'agressions ont également doublé entre 2021 (8,8%) et 2013 (4,4%).

## La prévention est essentielle

Malgré l'augmentation de la délinquance juvénile, il convient de noter que la plupart des infractions sont commises par un faible pourcentage de personnes. En effet, selon l'étude, 5% des jeunes commettent les trois quarts de tous les délits signalés. « Pour diminuer la délinquance juvénile, il est donc important de mettre en place des programmes de prévention qui s'adressent à l'ensemble des enfants et des jeunes, mais également de développer des interventions ciblées pour ces 5% », explique Sandrine Haymoz, codirectrice de l'étude à la Haute école de travail social de Fribourg. Ces programmes peuvent être mis en œuvre à différents niveaux, par exemple, dans les écoles et les quartiers. La collaboration entre les divers acteurs et actrices tels que les parents, les enseignants, les travailleurs et travailleuses sociales et la police est essentielle.

(Source : HETS-FR)

<sup>[1]</sup> Cette enquête a été financée par le Fond national suisse - numéro : 100017\_192539

[Lire le rapport complet](#)